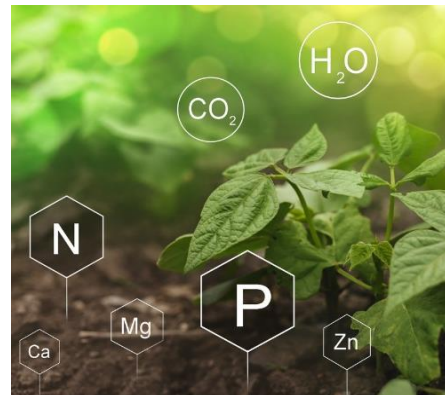


Résoudre la pénurie de phosphore dans les fermes biologiques

Recycler le phosphore depuis l'urine des animaux d'élevage

Le contenu de la Norme biologique canadienne (NBC) s'enrichit des [progrès technologiques](#) et de la recherche scientifique. Un exemple parfait est l'ajout de la struvite, un phosphate d'ammonium et de magnésium précipité depuis l'urine des animaux d'élevage, aux Listes des substances permises (LSP) de la NBC afin d'amender le sol.

L'ajout de la struvite répond aux conclusions d'études à long terme sur l'épuisement du phosphore dans les exploitations agricoles biologiques et s'appuie sur les récents développements en production de struvite.



Dans les exploitations biologiques, en particulier dans les Prairies, la disponibilité du phosphore (P) peut être un facteur limitant de la productivité à long terme. La roche phosphatée est la principale source de P, mais il s'agit d'une ressource limitée non renouvelable qui pourrait être épuisée dans un avenir rapproché. Par ailleurs, le P contenu dans la roche phosphatée n'est pas facilement disponible pour les plantes.

Le rôle important du phosphore

Le phosphore stimule la croissance des racines, promeut la maturation des cultures et stimule la production de semences. Quand la teneur en phosphore est faible dans le sol, les rendements des cultures en souffrent et, ultimement, le compte en banque de l'agriculteur.

Le phosphore (P) est l'un des nutriments les plus problématiques tant pour les agriculteurs que pour les plantes. De tout le phosphore présent au plus profond des champs fertiles, seule une fraction existe sous une forme solubilisée disponible pour les plantes.

Extrait de [ATTRAPE P SI TU PEUX](#)

Une façon de résoudre la pénurie de P est de cesser de gaspiller et de recycler le phosphore contenu dans l'urine du bétail. En 2016, le [Groupe d'experts pour le conseil technique sur la production biologique](#) a conclu que l'utilisation de la struvite comme engrais devrait être considérée comme conforme aux objectifs, critères et principes de l'agriculture biologique, bien que cela ne soit pas spécifiquement couvert par le règlement européen actuel. C'est également ce qu'a conclu le Comité technique sur l'agriculture biologique de l'ONGC dans le cadre des travaux de révision de 2020.

La struvite provenant de l'urine humaine ne sera toutefois pas autorisée car, comme pour les boues d'épuration qui sont également interdites, la contamination par des produits pharmaceutiques, des nettoyants agressifs et autres substances rejetées dans les égouts suscite des inquiétudes.

La Dre Kimberly Schneider, qui codirige une activité de recherche sur l'utilisation de la struvite comme amendement des cultures dans le cadre de la Grappe scientifique biologique 3, commente qu'il est très peu probable que la struvite précipitée depuis l'urine humaine puisse être contaminée car le processus de précipitation rend un minéral relativement pur.

Malgré cela, les membres du Comité technique de l'agriculture biologique ont estimé que le public pourrait s'inquiéter d'une éventuelle contamination. Les recherches sur l'utilisation de la struvite dans les fermes biologiques se poursuivent et la question sera probablement réexaminée en 2025.

☞ La clause révisée ☞

Struvite (phosphate de magnésium et d'ammonium)

Permise si elle est fabriquée à partir de sources organiques, incluant les végétaux et sous-produits des végétaux ou les déjections animales. Interdite si elle est fabriquée depuis des boues d'épuration.

Toutes les sources de magnésium sont autorisées dans le processus de fabrication.

Les niveaux (mg/kg) d'arsenic, de cadmium, de chrome, de plomb et de mercure ne doivent pas dépasser les limites (catégorie C1) spécifiées dans le *Guide sur le recyclage des matières résiduelles fertilisantes*.

Ne doit pas provoquer une accumulation de métaux lourds ou de micronutriments dans le sol.

Systèmes de production biologique Listes des substances permises
CAN/CGSB-32.311.

Ébauche approuvée le 4 août 2020 par le Comité technique sur l'agriculture biologique de l'ONGC.



La Dre Kimberley Schneider et son collègue, le Dr Henry Wilson, mènent une activité de recherche unique en son genre en utilisant de la struvite dérivée des eaux usées pour remédier au déficit en phosphore de certains sols sous régie biologique et pour fournir une source renouvelable de phosphore. [Cliquez ici](#) pour lire l'entrevue!

Un plan d'action ambitieux pour le développement de la production biologique dans l'UE

Dans le cadre du pacte vert pour l'Europe, l'Union s'est fixé un objectif ambitieux pour 2030:

- consacrer au moins 25 % des terres agricoles de l'UE à l'agriculture biologique
- augmenter de manière significative l'aquaculture biologique (pisciculture).

Ce plan d'action aidera les consommateurs, les agriculteurs, les opérateurs économiques, les gouvernements nationaux et les autorités locales à atteindre cet objectif. Il vise à:

- favoriser les investissements et l'innovation dans l'agriculture durable
- répondre à l'intérêt accru des consommateurs pour les denrées alimentaires biologiques

Vous pouvez donner votre avis! [Cliquez ici!](#)

Abonnement pour tous aux infolettres de l'ACIA sur le Régime Bio-Canada



Le Régime Bio-Canada est régi par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Vous êtes invité à vous inscrire au service de courriel de l'ACIA afin de recevoir les mises à jour sur le Régime Bio-Canada et les exigences en matière de produits biologiques.

Il suffit de cliquer sur le lien suivant :

<https://www.inspection.gc.ca/francais/util/listserv/listsubf.shtml>



La Semaine bio promeut les aliments, les produits et les producteurs biologiques du Canada. La Semaine bio inclut des centaines d'événements organisés par des individus, des entreprises et des groupes communautaires pour souligner les avantages de l'agriculture biologique et ses effets positifs pour notre environnement, car elle promeut un système alimentaire durable.

[Célébrons le Semaine Bio!](#)